

## Chambre individuelle en CRS Le SNAPATSI a été entendu !



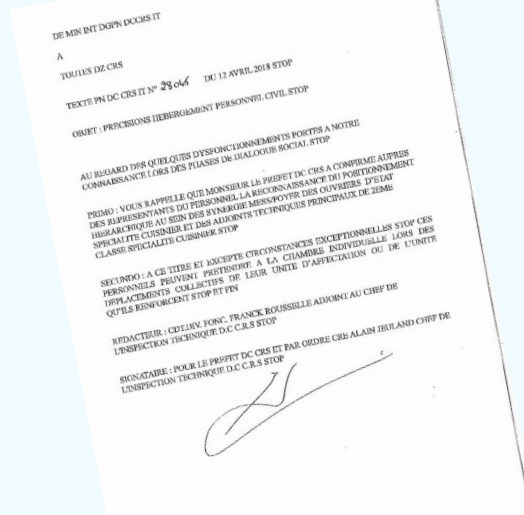
Depuis plusieurs années le **SNAPATSI** ne cesse d'intervenir auprès de la DCCRS en **demandant** que **les personnels techniques puissent bénéficier de chambres individuelles au même titre que leurs collègues actifs.**

Le SNAPATSI a aussi dénoncé cette situation lors de chaque réunion relative à la promotion de la diversité et à la prévention des discriminations au sein de Ministère de l'Intérieur.

### Le SNAPATSI a été entendu !



TG PN / DCCRS/ IT N° 28046



Le SNAPATSI est aussi le seul syndicat représentant les personnels techniques à siéger en CHSCT central CRS pour défendre leurs conditions de travail.

**le SNAPATSI obtient ce jour la reconnaissance du positionnement hiérarchique des OC et ATP 2 Cuisiniers qui leur permettra de bénéficier d'une chambre individuelle en déplacement (sauf circonstances exceptionnelles) au même titre que les autres chefs de service.**

**BUREAU NATIONAL**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

**Le SNAPATSI  
LE syndicat  
qui vous défend**

